



École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques, Chambly (Québec) J3L 3M1 ☎ : (450) 461-5903 📠 : (450) 658-4770

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

29 AOÛT 2018, 20 H 30

GYMNASE DE L'ÉCOLE

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Isabelle Gravel, directrice, souhaite la bienvenue à tous. Elle présente la présidente sortante, Mme Dominique Demers, qui fera l'animation de la rencontre. Cette dernière rappelle qu'il y a 4 postes de parents disponibles et autant de substituts.

*L'ouverture de la rencontre a lieu à 9h47.*

### 2. Nomination d'une secrétaire

Sophie Provencher se porte volontaire pour assurer la prise de notes durant la rencontre.

*Accepté à l'unanimité*

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Demers procède à la lecture de l'ordre du jour.

*Il est proposé par André Plante d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.*

### 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 août 2017

Le procès-verbal a été déposé séance tenante. Mme Demers a approuvé son adoption étant la seule présente à l'assemblée générale l'an dernier.

## **5. Rapport annuel 2017 -2018**

Mme Demers en fait la lecture du rapport annuel de l'an dernier. Ce dernier sera disponible sur le site web de l'école.

*Il est proposé par Jessica Phaneuf d'adopter le rapport annuel de 2017-2018.*

## **6. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement, de l'Organisme de participation des parents et du Comité de parents**

Mme Demers explique les principaux dossiers et sujets traités par le Conseil d'établissement. Elle explique également ce qu'est un OPP et en quoi consiste le Comité de parents.

## **7. Adoption de la procédure d'élection**

La présidente explique la procédure d'élection au cas où plus de 4 candidats se présenteraient. Mme Demers se propose en tant que présidente d'élection.

Il est proposé par Anne-Marie Langlois d'adopter la procédure d'élection telle que présentée.

## **8. Conseil d'établissement**

### **8.1. Élection des membres parents (4 postes)**

Mme Gravel procède à l'ouverture des candidatures.

- 1- Simon Labrèche
- 2- Nandini Armoogum
- 3- Jessica Phaneuf
- 4- André Plante
- 5- Éric Capuano
- 6- Cynthia Gagnon

Mme Gravel procède à la fermeture des candidatures.

Tous les candidats acceptent leur candidature. Chacun d'eux fait un petit discours afin de se présenter et de nous faire part de leur motivation. Nous procédons à un vote secret.

Deux scrutateurs se portent volontaires:

- Natasha Spitzer
- Benoit Courcelle

Sont élus :

- 1- Jessica Phaneuf
- 2- Éric Capuano
- 3- Cynthia Gagnon
- 4- Simon Labrèche

Comme il est possible à compter de cette année de nommer autant de substituts que de parents participants, l'assemblée a décidé d'en nommer quatre et de procéder en alternance en cas d'absence d'un membre lors d'une rencontre de CÉ.

Les substituts sont :

- 1- André Plante
- 2- Nandini Armoogum
- 3- Sophie Provencher
- 4- Jacinthe Damian

## **9. Organisme de participation des parents**

### **9.1. Formation**

L'Assemblée décide de ne pas former d'OPP cette année.

### **9.2. Élection**

## **10. Comité de parents**

### **10.1. Élection du représentant de l'école**

Mme Gravel explique l'importance d'avoir un membre du CÉ qui nous représente à la CS au comité de parents.

Jessica Phaneuf se propose en tant que membre du comité de parents.

## 10.2. Élection d'un substitut

Éric Capuano se propose comme substitut.

### **11. Période de questions**

Aucune question.

### **12. Levée de l'assemblée**

Simon Labrèche propose la levée de l'Assemblée à 21h34.

Les élus sont invités à rester quelques minutes pour déterminer le calendrier des rencontres. De plus, nous devons prendre une décision en lien avec la fermeture ou non du service de garde le 1<sup>er</sup> octobre prochain (élections).

ISABELLE GRAVEL

DIRECTRICE